



Donnez vie à vos rêves

Partez du bon pied avec votre
programme d'épargne-retraite collectif



Desjardins

Assurances

Vie • Santé • Retraite

Vous avez des rêves à réaliser. Nous sommes là pour vous aider.

Votre employeur* a choisi Desjardins Assurances pour vous offrir un programme d'épargne collectif destiné à favoriser votre mieux-être financier. Participer à ce programme est l'une des meilleures décisions financières que vous pouvez prendre, car il peut vous aider à acquérir l'autonomie financière nécessaire pour atteindre vos objectifs.

Ce guide présente les outils et les services de Desjardins Assurances et vous donne des conseils pratiques pour tirer le maximum de votre programme d'épargne-retraite au travail**.

* Dans le présent guide, les termes *employeur* et *employé* peuvent désigner également une association (ou un syndicat) et ses membres.

** Nous vous recommandons de consulter un conseiller qualifié afin de déterminer comment ce programme peut compléter votre stratégie financière globale.

Voici quelques-uns des nombreux avantages d'un programme collectif :

- Soutien et accompagnement en continu
- Vaste choix de fonds de placement gérés avec soin
- Options de placement simples et sans tracas
- Frais de placement réduits¹, grâce au pouvoir d'achat de groupe
- Retenues sur la paie avantageuses :
 - Économies d'impôt immédiates pour la plupart des régimes
 - Investissements périodiques pour tirer parti des fluctuations du marché²
- Possibilité d'épargner plus grâce aux cotisations de l'employeur, si offertes

¹ Les frais sont généralement inférieurs à ceux d'un régime individuel.

² En investissant des montants égaux à intervalles réguliers, vous atténuez les effets des fluctuations du marché.

Le pouvoir des intérêts composés à votre service

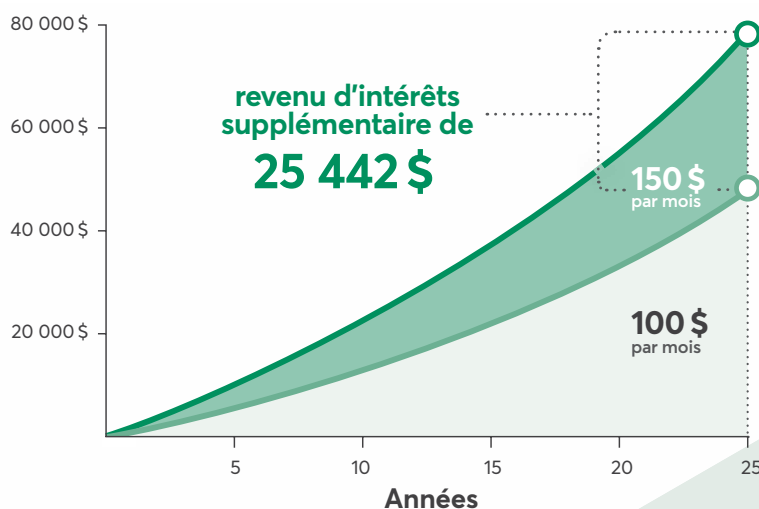
Lorsque vous épargnez régulièrement, même une légère augmentation de vos cotisations peut faire une grande différence au fil du temps. Alors, mettez toutes les chances de votre côté et épargnez autant que vous le pouvez, dès maintenant! Et grâce aux retenues sur la paie, vous n'y pensez plus et êtes moins tenté de dépenser!

Frais moindres = plus d'épargne pour vous

Profitez pleinement des frais d'investissement peu élevés négociés pour vous en transférant votre épargne personnelle dans votre programme collectif (si les règles le permettent).



Effet, sur votre épargne, d'une cotisation de 50 \$ de plus par mois pendant 25 ans³



³ À des fins d'illustration seulement. Ne correspond à aucun investissement en particulier et ne promet aucune garantie, aucun droit ou avantage. Suppose un taux d'intérêt composé annuel de 4 %. Les revenus d'intérêts sont à imposition différée.

Commencez par faire un plan

Qu'il s'agisse d'épargner pour la retraite ou pour un objectif à court ou à moyen terme – tels la création d'un fonds d'urgence, un retour aux études ou l'achat d'une maison – vous avez besoin d'un plan.

Faire un plan financier est le premier pas vers la réalisation de vos rêves. Si vous en avez déjà un, c'est le moment de le revoir. Vos priorités peuvent changer au fil du temps, votre plan aussi.

	Mes objectifs	Montants nécessaires pour les atteindre
Prenez le temps de réfléchir à vos objectifs et aux montants dont vous aurez besoin pour les atteindre.	1	
	2	
Ensuite, écrivez-les. Plus vos objectifs sont précis, meilleures sont les chances de les atteindre.	3	

Pensez au montant dont vous aurez besoin pour la retraite

Les régimes gouvernementaux ne remplacent habituellement qu'environ 40 % du revenu canadien moyen. C'est un pensez-y bien, car en règle générale, il faut environ 70 % du dernier salaire annuel pour maintenir son train de vie à la retraite.

Source : Institut Fraser, 2014. *La réalité du revenu de retraite au Canada*.

Pour déterminer le montant à épargner, posez-vous ces deux questions : *Dans combien d'années prendrai-je ma retraite ? Sur quelles autres sources de revenus puis-je compter ?*

Voici quelques exemples⁴ de montants d'épargne personnelle nécessaires pour atteindre différents objectifs de revenu annuel à la retraite.

	 Joanne	 Karine et Nicolas	 Stéphane
Objectif de revenu annuel à la retraite	30 000 \$	50 000 \$	70 000 \$
Épargne personnelle nécessaire	300 000 \$ ⁵	550 000 \$ ⁶	1 050 000 \$ ⁵

Une fois que vous aurez adhéré au programme, utilisez le simulateur de revenu Objectif retraite^{MD} en ligne pour déterminer le montant dont vous aurez besoin pour atteindre votre revenu cible.

⁴ Ces exemples sont donnés à titre indicatif seulement. Ils sont fondés sur les hypothèses suivantes : départ à la retraite en 2020 à 65 ans, taux d'intérêt de 1,88 %, admissibilité aux prestations de retraite du gouvernement (RPC/RRQ et SV) et indexation des prestations de retraite à un taux d'inflation de 2 %.

⁵ Avec une rente viagère sans versement au conjoint survivant garantie pendant 10 ans.

⁶ Avec une rente viagère réversible à 60 % garantie pendant 10 ans.

Étape 1 | Créez et accédez à votre compte

Avant de commencer, **assurez-vous d'avoir votre numéro de groupe et votre numéro de participant (ou d'employé) à portée de main**. Votre numéro de groupe se trouve dans le *Sommaire de votre programme d'épargne-retraite collectif*. Votre employeur peut aussi vous fournir vos numéros de groupe et de participant (ou d'employé).

Deux façons simples de le faire:

Allez à → dsf.ca/participant

ou

Téléchargez → Omni Desjardins, notre application mobile

Sous l'image se trouve un tutoriel pour vous guider. Ou suivez les étapes suivantes :

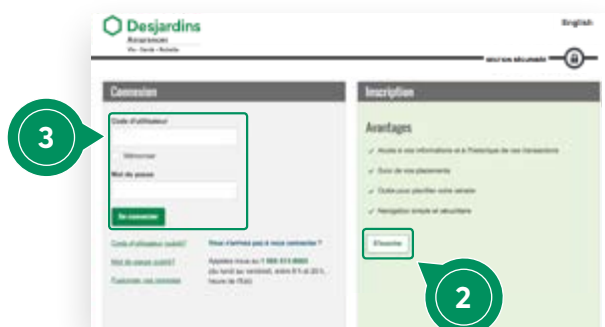
- 1 Dans l'image, sous *Accédez à votre compte*, cliquez sur le bouton vert **Commencer**.



Sur la page de connexion et d'inscription :

- 2 Cliquez sur le bouton **S'inscrire**, dans la section de droite.

Pour créer votre code d'utilisateur et votre mot de passe, entrez et validez vos renseignements d'identification (y compris votre numéro de groupe et votre numéro de participant ou d'employé).



- 3 **Accédez à votre compte** en entrant votre code d'utilisateur et votre mot de passe nouvellement créés dans la section de gauche. Cliquez sur **Se connecter...** Vous y êtes!



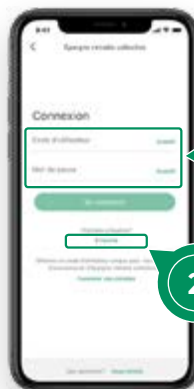
Parcourez les pages de bienvenue pour découvrir tout ce que l'appli vous permet de faire.

- 1 Dans l'écran d'accueil d'Omni, choisissez **Épargne-retraite collective**.



Sur l'écran de connexion :

- 2 Cliquez sur le lien **S'inscrire**, sous le bouton *Se connecter*.



Pour créer votre code d'utilisateur et votre mot de passe, entrez et validez vos renseignements d'identification (y compris votre numéro de groupe et votre numéro de participant ou d'employé).

- 3 **Accédez à votre compte** en entrant votre code d'utilisateur et votre mot de passe nouvellement créés. Cliquez sur **Se connecter...** Vous y êtes!



Pour en savoir plus sur Omni
Visitez desjardinsassurancevie.com/omni

Étape 2 | Adhérez et commencez à épargner

Maintenant que vous avez un compte en ligne, il est temps de participer au programme.

1 Créez d'abord votre profil

Saisissez et vérifiez vos informations, y compris votre adresse courriel personnelle pour que nous puissions rester en contact!

2 Adhérez en quelques clics

Cliquez sur **Commençons!**

Nous vous aiderons à déterminer votre objectif d'épargne et à tirer le meilleur parti de votre programme.

Remarque : Pour plus de détails sur les régimes disponibles, consultez le *Sommaire de votre programme d'épargne-retraite collectif*.



Choisissez votre régime et laissez-vous guider à travers les étapes de l'adhésion :

- **Désignation de vos bénéficiaires**

Dites-nous qui seront vos bénéficiaires.

- **Consentement**

Consentez à l'ouverture de votre régime.

- **Directives de placement**

Déterminez vos directives de placement. Nous vous guiderons dans le choix d'une option d'investissement clés en main – conçue pour vous aider à atteindre votre objectif d'épargne – ou dans la création de votre propre portefeuille.

- **Cotisations**

Identifiez combien vous souhaitez cotiser au régime. Épargnez autant que vous le pouvez⁷. Si votre employeur offre de cotiser à votre régime, sautez sur l'occasion!

Si vous ne pouvez pas soumettre vos directives de cotisations en ligne, communiquez avec votre employeur.

Vous voulez adhérer à un autre régime?

C'est simple! Si votre programme collectif vous offre d'adhérer à d'autres régimes, cliquez sur *Vos transactions*, puis sur **Adhésion**. Un régime supplémentaire pourrait servir vos autres objectifs d'épargne.

À garder en tête

Faire de bons choix de placement c'est bien, mais le montant à épargner est généralement un facteur déterminant dans l'atteinte de vos objectifs.



⁷ Les montants des cotisations peuvent être assujettis aux dispositions du régime (voir le *Sommaire de votre programme d'épargne-retraite collectif*) et aux plafonds gouvernementaux (vous trouverez les plafonds de cotisation sur le site de l'Agence du revenu du Canada; et vos droits de cotisation disponibles, sur votre dernier avis de cotisation de l'Agence du revenu du Canada).

Étape 3 | Profitez pleinement de votre programme

Penny, votre guide virtuelle, est là pour vous aider.

Objectif retraite^{MD}

Une fois votre adhésion terminée, utilisez cet outil de suivi de vos objectifs pour voir comment différents choix peuvent vous rapprocher de votre objectif financier. Testez divers scénarios en modifiant l'âge de la retraite, le revenu de retraite cible et les montants épargnés, et constatez l'effet potentiel de ces changements sur votre avenir.



Vous devez modifier le montant à épargner?⁸

Pas de problème. Cliquez sur **Cotiser**, sous *Vos transactions*.

Si vous ne pouvez pas changer vos directives de cotisations en ligne, communiquez avec votre employeur.

⁸ Les montants des cotisations peuvent être assujettis aux dispositions du régime (voir le *Sommaire de votre programme d'épargne-retraite collectif*) et aux plafonds gouvernementaux (vous trouverez les plafonds de cotisation sur le site de l'Agence du revenu du Canada; et vos droits de cotisation disponibles, sur votre dernier avis de cotisation de l'Agence du revenu du Canada).

D'autres questions d'argent vous trottent dans la tête?

Cliquez sur **Mieux-être financier** pour découvrir des ressources pratiques qui vous aideront à adopter des habitudes financières saines et à atteindre la tranquillité d'esprit.

Dans le **Centre d'éducation**, on vous propose des formations interactives en ligne qui portent sur divers aspects de vos finances personnelles. Inscrivez-vous au moment qui vous convient et connectez-vous à partir de votre appareil préféré.



Revenez souvent pour garder le cap

Disponibles en tout temps sur votre téléphone intelligent, votre ordinateur ou votre tablette, vos outils de planification financière et vos relevés financiers vous aideront à garder un oeil sur votre épargne et sur vos objectifs.



Avec vous, pour la vie

Votre programme d'épargne collectif est conçu pour vous accompagner toute votre vie. Peu importe où celle-ci vous mène, vous continuerez à profiter de notre soutien en plus de plusieurs des avantages exclusifs auxquels vous êtes habitués.

C'est quoi le mieux-être financier pour moi?

C'est la tranquillité d'esprit et la possibilité de vivre ma vie pleinement, car je sais que je pourrai faire face aux imprévus.



Donnez vie à vos rêves

Adhérez au programme et fournissez votre adresse courriel

pour garder contact et être tenu informé.

Téléchargez Omni, notre application mobile

pour garder un œil sur votre épargne.

Conçu pour la vie, Omni est votre guichet mobile unique pour atteindre le mieux-être financier.



Vous avez des questions?

Notre équipe de l'Épargne-retraite collective est là pour vous aider.

1 888 513-8665

Du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h (heure de l'Est).

Ou connectez-vous à votre compte via dsf.ca/participant et cliquez sur *Nous joindre*.

Votre mieux-être financier, c'est ce qui compte pour nous

Desjardins Assurances propose une large gamme de produits flexibles d'assurance vie, d'assurance santé et d'épargne-retraite.

Depuis plus d'un siècle, nous offrons des services novateurs aux particuliers, aux groupes et aux entreprises. Nous veillons à la sécurité financière de plus de cinq millions de Canadiens depuis nos bureaux partout au pays. Nous sommes l'un des cinq grands assureurs au Canada et faisons partie du Mouvement Desjardins, le premier groupe financier coopératif au pays.



DESJARDINS ASSURANCES désigne Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

DESJARDINS, DESJARDINS ASSURANCES et les marques de commerce associées sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec utilisées sous licence par Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

200, rue des Commandeurs, Lévis (Québec) G6V 6R2 / 1 866 647-5013
desjardinsassurancevie.com

^{MD} Marque déposée propriété de Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

Apple et le logo Apple sont des marques de commerce par Apple Inc., enregistrées aux États-Unis et dans d'autres régions. App Store est une marque de services d'Apple Inc.

Google Play et le logo Google Play sont des marques de commerce de Google LLC.